



**Ville de Dreux**

## CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 13 DÉCEMBRE 2022

### DÉLIBÉRATION N°DEL2022-189

#### Acquisition de jeux stimulants pour les élèves du cycle élémentaire des écoles de Dreux (Jeunesse)

9.1

Rapporteur : Sébastien LEROUX

|                               |           |
|-------------------------------|-----------|
| Nombre de membres en exercice | <b>39</b> |
| Nombre de présents            | <b>28</b> |
| Nombre de pouvoirs            | <b>11</b> |
| Votants                       | <b>39</b> |

L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 7 décembre 2022, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

#### Etaient Présents

Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Talal ABDELKADER, Sébastien LEROUX, Mounir CHAKKAR, Nelson FONSECA, Lydie GUERIN, Sophie WILLEMEN, Josette PHILIPPE, François JAGUIN, Hélène BARBE, Alain GUENZI, Valérie VERDIER, Christine PICARD, Arnaud DAUTREY, Aïssa HIRTI, Caroline IFTEN, Ratko KLISURA, Silvia COUSIN, Amber NIAZ, Huguette POISSON, Nicola CARNEVALE, Marie-Françoise SCAVENNEC, André HOMPS, Valentino GAMBUTO, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETEY

#### Pouvoirs

Caroline VABRE donne procuration à Silvia COUSIN, Fouzia KAMAL donne procuration à Talal ABDELKADER, Mariam CISSE donne procuration à Huguette POISSON, Pascal ROSSION donne procuration à Caroline IFTEN, Cherif DERBALI donne procuration à Arnaud DAUTREY, Chantal DESEYNE donne procuration à Pierre-Frédéric BILLET, Jacques ALIM donne procuration à Aïssa HIRTI, Yucel KISA donne procuration à Sébastien LEROUX, Josette MARTIN donne procuration à Ratko KLISURA, Florence ARCHAMBAUDIERE donne procuration à André HOMPS, Carine GENTIL donne procuration à Valentino GAMBUTO

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Amber NIAZ

Mairie de Dreux

2 rue de Châteaudun – BP 80 129 – 28 103 Dreux cedex – Tél. 02 37 38 84 12 – [www.dreux.com](http://www.dreux.com)

Accusé de réception en préfecture  
028-212801344-20221213-DEL2022-189-DE  
Date de télétransmission : 14/12/2022  
Date de réception préfecture : 14/12/2022

Dans la continuité des actions menées par la ludothèque au sein des écoles de Dreux, il est proposé d'acquérir des jeux stimulants à Pink Fizz pour les offrir à chaque élève du cycle élémentaire.

Le prix unitaire TTC des jeux est 1,20 €. Le coût total de l'opération s'élève à 3 495, 60 € compte-tenu du nombre total d'élèves scolarisés dans les écoles élémentaires de la commune.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Solidarité, Santé, Démocratie locale, Vie des quartiers, Éducation, Jeunesse, Culture et Politique sportive,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**ENTENDU** l'exposé de Sébastien LEROUX,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**, à l'unanimité

- Autorise l'acquisition des jeux stimulants à Pink Fizz afin de les offrir à chaque élève du cycle élémentaire

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

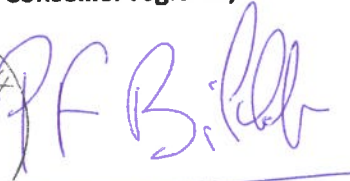
Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Document certifié exécutoire  
Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le  
Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux  
le

**Le Maire,  
Conseiller régional,**



  
**Pierre-Frédéric BILLET**